

**4^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE
Mardi 27 juin 2023 à 19h 15**

**Conseil de quartier de Saint-Émile
Rencontre au Centre communautaire de Saint-Émile
2200, rue de la Faune salle ABC**

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Manon Therrien	Présidente
Mme Geneviève Lemieux	Secrétaire
M. David Routhier	Trésorier
Mme Christine Bernier	Administratrice
Mme Désirée Nsanzabera	Administratrice
M. Philippe Wojtowicz	Administrateur

IL Y AVAIT QUORUM : OUI

ÉTAIT ABSENT

M. Samuel Dufresne	Administrateur
M. Steeve Verret	Conseiller municipal du district de Lac Saint-Charles-Saint-Émile

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS;

Mme Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
Mme Henriette Lafond	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées, 3 citoyens assistaient à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19h15

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Geneviève Lemieux et appuyé par Mme Désirée Nsanzabera d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 MAI 2023

Mme Christine Bernier propose l'adoption du procès-verbal du 23 mai 2023 avec la modification apportée. M. Philippe Wojtowicz appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Steeve Verret est absent, la période est annulée.

Comme suivi à l'accès au parc école, suite à la pétition des citoyens du secteur, M. Verret a répondu que la réunion du service des Loisirs est en septembre et il n'a eu aucun retour de l'Étoile-du-Nord et du Centre de services scolaires de la Capitale. Le sujet sera discuté en septembre

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Q. Un citoyen demande s'il y a un délai pour à la Ville pour répondre aux demandes des citoyens?

R. Non, les problèmes doivent passer par plusieurs services assez souvent et il n'y a pas de délai de réponse, il y a un minimum de 2 à 3 mois. Le conseil va s'assurer à ce que les résolutions partent le plus tôt possible pour raccourcir les délais. Malheureusement les jeux du parc de l'école l'Étoile-du-Nord ne seront pas accessibles aux citoyens cet été, à cause des camps de jour.

6. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

6.1 Correspondance

Une demande de dérogation mineure a été faite mais sans consultation pour le conseil.

6.2 Sécurité routière

Tel que mentionné à la dernière réunion du conseil, des membres du comité ont installé des affiches ICI ON RALENTIT, près des parcs, du terrain de jeu et du centre communautaire, avant l'ouverture des camps de jour.

Une demande a été faite au comité de sécurité routière pour s'unir avec les autres comités de la Ville pour des actions communes. Ils suggèrent, de placer des photos d'enfants sur les poubelles des citoyens ou sur des bollards au milieu de la rue.

Pour les bollards, c'est la Ville qui doit les installer et il faut son approbation, c'est souvent très long. Le comité peut, en attendant, identifier les endroits où on peut installer ces bollards. Le comité a encore de l'argent, il pourrait aussi fournir d'autres affiches ICI ON RALENTIT. L'avantage de l'union avec les autres comités c'est d'avoir un plus grand nombre d'idées pour réaliser des activités.

6.3 Paiement des frais de secrétariat

M. David mentionne qu'il reste 2770.00\$ dans le compte du conseil et 8177.00\$ dans le compte de la sécurité routière. Il demande une résolution pour un chèque de 80.00 \$ à Mme Henriette Lafond pour le procès-verbal du 23 mai 2023.

Résolution - 23 - CA - 47

M. David Routhier propose le paiement d'un chèque de 80.00 \$ à Mme Henriette Lafond pour le procès-verbal du 23 mai 2023. Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. DIVERS

Constructions écologiques

Mme Christine Bernier demande une proposition demandant à la Ville une étude sur l'impact de constructions écologiques sur :

- des toits végétalisés et des toits blancs moins chauds
- des pneus recyclés au lieu de l'asphalte,
- du trèfle au lieu du gazon,
- des matériaux alternatifs à l'asphalte
- la récupération d'eau de pluie.

La Ville fait déjà plusieurs études pour l'environnement et prépare un nouveau plan d'urbanisme, les conseils de quartier seront consultés, on peut lui demander de considérer ces points dans le futur pour de nouvelles constructions. Le conseil discutera de ce point à la prochaine rencontre, en septembre.

Programme de subventions

La Ville a lancé son programme de subventions, le conseil pourrait demander à la Ville une subvention pour acheter des terrains pour aménager un parc car il n'y a pas de terrain libre à Saint-Émile pour le plein-air.

Mme Christine Bernier demande une résolution pour la formation d'un comité avec la ville de Québec.

Résolution - 23 - CA – 48

Concernant un appui aux citoyens de Saint-Émile dans leur démarche pour l'acquisition d'un terrain propice à l'implantation d'un parc,

CONSIDÉRANT qu'à Saint-Émile il ne reste plus de terrain libre pour le plein air urbain;

CONSIDÉRANT que les citoyens doivent pratiquer clandestinement leur plein air sur des terrains appartenant à des promoteurs;

CONSIDÉRANT que la ville de Québec a lancé un programme de subventions;

SUNE PROPOSITION DE MME CHRISTINE BERNIER DÛMENT APPUYÉE PAR MME MANON THERRIEN, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la ville de Québec d'examiner les différents potentiels de subvention pour acquérir des terrains qui favoriseront l'implantation d'infrastructures communautaires pour Saint-Émile..

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Réseau des femmes politiques municipales

Mme Manon Therrien est présidente de ce réseau qui essaye d'inclure plus de femmes au niveau décisionnel de la politique municipale. À l'automne prochain ils ont un projet de partenariat avec les conseils de quartier et ils viendront rencontrer les membres du conseil de Saint-Émile en septembre. Mme Désirée Nsanzabera fait aussi partie du comité.

Places Éphémères

Plusieurs villes ont aménagé une place éphémère pour l'été, la liste est publiée mais Saint-Émile n'est pas sur cette liste car il n'y a pas de terrain libre. Le conseil de quartier va demander une présentation sur les places éphémères à la responsable, Mme Amélie Demers. Cette présentation pourrait avoir lieu le même soir que la présentation sur l'urbanisme. Le conseil prendra des décisions après la présentation en septembre.

Retour sur le plein-air urbain

Mme Geneviève Lemieux a participé à la réunion, elle a discuté de ce que les gens de Saint-Émile aimeraient avoir comme plein-air urbain mais elle a conclu en disant qu'à Saint-Émile il n'y a pas de terrain libre pour pratiquer ce plein-air.

Un citoyen mentionne que le ruisseau situé sur le terrain de Robko doit être protégé et il demande des précisions. Mme Manon Therrien fera des vérifications auprès de M. Steeve Verret et elle informera le conseil, plus tard.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 21 h 10
Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.